

CHAPITRE TROISIEME

CHAPITRE TROISIÈME***LES UNITES TERMINOLOGIQUES COMPLEXES
DANS LE KITAB DE SIBAWAYHI******Introduction :***

Dans la partie précédente, nous avons vu les possibilités offertes, d'une part, par le système de nomination de l'arabe au moyen duquel des unités terminologiques simples, formées d'un seul mot, peuvent être créées, et, d'autre part, par le système de communication qui permet la création des unités terminologiques complexes en syntagme par le biais d'une combinatoire linéaire, comprenant au moins deux lexies dans le cadre de la phrase.

Chaque lexie composante du syntagme est formée par le système de nomination. En effet, la dénomination au moyen des unités terminologiques complexes apparaît plus descriptive que celle-ci au moyen des unités terminologiques simples ; le phénomène de la nomination reste cependant le même.

Une grande partie de termes dans le *Kitâb de Sibawayhi* est constituée d'unités terminologiques complexes ; cette constatation va à l'encontre de l'hypothèse avancée par Bernard QUEMADA stipulant que les syntagmes joueraient un rôle provisoire de pont entre la description et la dénomination. Il dit :

« Parmi toutes les formules [de dénominations techniques] existantes, la périphrase dénominative est celle qui correspond le mieux à la démarche analytique d'une pensée à la recherche d'une désignation [...] le recours aux périphrases caractérise souvent une étape dénominative provisoire [...] »¹.

En effet, si cette hypothèse est juste pour les termes les plus complexes formés d'au moins trois mots, elle ne pourrait pas l'être pour les autres termes complexes formés de deux mots qui ont dépassé cette étape et qui ont été adoptés par les grammairiens tardifs. Autrement dit, ces termes ont acquis une stabilité, ce qui va à l'encontre de l'hypothèse stipulant qu'ils ne représentent qu'une étape dans la formation des termes.

Dans les pages qui suivent, nous analyserons les termes complexes - comme nous les trouvons chez Sibawayhi - pour déterminer si ces termes correspondent aux procédures mis en jeu par le système de communication pour la formation des unités terminologiques complexes.

¹ Bernard QUEMADA, « Technique et langage - la formation des vocabulaires français des techniques », in *Histoire des techniques-technique et civilisation, Technique et sciences*, Encyclopédie de la pléiade, Gallimard, Paris, 1978, pp. 1146-1240.

III.1 - Extension par coordination :

Dans les pages précédentes, nous avons défini la relation de coordination – rappelons-le – comme une relation qui jumelle à sa base une extension de même statut syntaxique au moyen de coordonnants.

Ce type d'extension ne concerne pas, dans notre corpus, les éléments du noyau, c'est-à-dire que les deux éléments qui forment le noyau de la phrase ne peuvent pas être des bases pour une extension par coordination. Il concerne seulement des éléments d'expansion, c'est-à-dire les éléments d'extension comme nous le verrons plus bas.

III.2 – Extension par subordination :

III.2.1 – Expansion d'annexion :

C'est l'expansion la plus fréquente dans la formation des unités terminologiques complexes. Exemple : le terme /*banât-u-t-talâtat-i*/ LITT. « les filles de trois [lettres] »= « trilitères » qui désigne les mots constitués de trois consonnes où le premier élément – la base – est /*banât*/ et l'expansion est /*talâtat-i*/.

Ce type d'expansion a pour but de déterminer sémantiquement la base dont elle dépend. En effet, la base /*banât*/ dans ce type de terme est un mot simple qui ne prend sa valeur technique que lorsqu'il est déterminé par son expansion.

Cela dit, toutes les unités référentielles appartenant à une catégorie donnée, par exemple, les unités référentielles - qui déterminent le nombre de consonnes constituant les mots - seront dénommées de la même manière en utilisant le mot /*banât*/ comme base qui sera déterminée par l'expansion /*al-harfayn*/, pour les mots étant constitués de deux consonnes, /*at-talâtah*/, pour les mots constitués de trois consonnes et ainsi de suite.

Cependant, nous trouvons des termes généraux comme /*fi'l*/ = « verbe » ou /'*alâmat*/ = « marque » qui seront déterminés sémantiquement de la même manière, c'est-à-dire en utilisant l'expansion d'annexion.

D'une part, le terme général /*fi'l*/ aura une autre valeur sémantique lorsqu'il sera déterminé par une expansion d'annexion, selon la catégorie à laquelle appartient le terme complexe. Par exemple, dans le terme /*fi'lu-l-iṭnayn*/*, l'expansion d'annexion /'*iṭnayn*/ détermine sa base /*fi'l*/ pour désigner une catégorie de verbes – en l'occurrence les verbes conjugués au duel ; de même, /*fi'lu-l-ğamî*/* pour désigner les verbes conjugués au pluriel et /*fi'lu-l-ğâ'ib*/ pour désigner le verbe conjugué à la troisième personne.

D'autre part, le terme général /'*alâmah*/ sera aussi déterminé par une expansion d'annexion comme /'*alâmatu-l-muḍmar*/* pour désigner la marque du pronom, /'*alâmatu-l-*

mutakallim/* pour désigner la marque de la première personne, /'alâmatu-l-mutamakkin/* pour désigner la marque d'un nom flexible.

Les unités terminologiques complexes formées par l'expansion d'annexion ont toujours, dans notre corpus, une base substantivale – formée d'un substantif. Certaines de ces bases peuvent avoir une expansion substantivale telles que /*banât*/ dans /*banât-u-l-wâw*/* où la base et l'expansion sont des substantifs. D'autres bases peuvent éventuellement avoir un /*maṣdar*/ = « nom d'action » comme expansion, par exemple, /`istîfhâm/ dans /`alif-u-l-istîfhâm/*.

Nous pouvons également trouver des bases substantivales qui ont expansions adjectivales – formées d'un adjectif - telles que /'alâmah/ dans /'alâmat-u-l-mudmar/*, /'alâmat-u-l-mutakallim/*, /'alâmat-u-l-'amkan/* et /gâyr/ dans /gâyr-u-l-mubham/* et /gâyr-u-l-mutamakkin/ où la base est toujours un substantif et l'élément d'expansion est un adjectif.

D'autres bases substantivales peuvent avoir indifféremment une expansion substantivale ou adjectivale telles que /fi'l/ dans /fi'l-u-l-itnayni/*, /fi'l-u-l-gâ'ib/*.

III.2.2 - Expansion d'identification :

Cette expansion est très fréquente dans la formation des unités terminologiques complexes.

Pour désigner une unité référentielle tel « le paradigme constitué des particules /`inna/, /ka`anna/, /layta/, /lâkinna/, et /la`alla/ qui ont la même réction lorsqu'elles sont introduites devant une phrase nominale », Sîbawayhi emploie le terme /al-**hurûf-u-l-kamsah**/= « les cinq particules » où l'expansion /al-**kamsah**/ qualifie et détermine la base /al-**hurûf**/.

En effet, en utilisant ce type d'expansion pour dénommer l'unité référentielle mentionnée ci-dessus, Sîbawayhi a pu la distinguer des autres unités référentielles qui sont nommées en utilisant le terme polysémique /**harf**/ comme base.

D'une part, le terme /**harf**/ peut dénommer une particule comme dans le terme /al-**hurûf-u-l-kamsah**/ citée plus haut. D'autre part, /**harf**/ peut être une voyelle comme dans le terme /al-**hurûf-u-t-talâtah**/* qui désigne une autre unité référentielle - à savoir les trois voyelles longues /â/, /û/, /î/ qui sont d'après Sîbawayhi les trois principales lettres d'augmentation - ou encore une consonne comme dans le terme /al-**hurûf-u-z-zawâ`id**/* qui désigne, quant à lui, l'ensemble des consonnes d'augmentation.

En effet, nous remarquons ici que c'est l'expansion d'identification qui vient orienter le sens du terme /**harf**/ dans ces trois conceptions.

Pour la catégorie des /**mudmar**/= « pronom », Sîbawayhi emploie aussi cette expansion d'identification pour distinguer les différentes unités référentielles appartenant à cette catégorie tel que /al-**mudmar-u-l-muttaṣil**/* où il met l'accent, en le qualifiant, sur une caractéristique de certains éléments qui font une sous-catégorie de la catégorie générale du pronom

du fait qu'il est attaché à un autre élément - à savoir un verbe, un nom ou une particule.

Cela posé qu'en mettant l'accent sur cette caractéristique, Sibawayhi laisse la porte ouverte pour dénommer d'autres sous-catégories en utilisant l'expansion d'identification et en mettant l'accent sur d'autres caractéristiques qui les distinguent des premières sous-catégories.

Il emploie le terme */al-mudmar-u-l-ǵa`ib/** pour le sous-ensemble des pronoms de la troisième personne ; */al-mudmar-u-l-mutakallim/** pour le sous-ensemble des pronoms de la première personne et */al-mudmar-u-l-mukâtab/* pour le sous-ensemble des pronoms de la deuxième personne.

Les unités terminologiques complexes formées par ce type d'expansion sont toujours, bien évidemment, des expansions adjectivales ; quant à la base, elle peut être substantivale, et cela représente la plupart des unités terminologiques complexes formées par l'expansion d'identification telles que :

- */al-hurûfu-l-kamsah/*.*
- */al-harf-u-l-mazîd/*.*
- */al-ism-u-l-mubham/*.*
- */al-ism-u-l-mutamakkin/*.*
- */al-mâṣdar-u-l-mutamakkin/*.*
- */al-`ism-u-l-kâṣṣ/* ...etc*

Elle peut également être une base adjectivale. En effet, dans notre corpus, nous avons trouvé une seule base

adjectivale - pour former des unités terminologiques complexes par expansion d'identification - qui est le participe /*mudmar*/ et qui sert de base à plusieurs unités terminologiques telles que :

- /*mudmar mukâtab*/*.
- /*mudmar mutakallim*/*.
- /*mudmar gâ`ib*/*.
- /*mudmar muttaṣil*/*.

En effet, la base dans ce type de terme est nominalisée ou bien elle est l'épithète d'un nom ellipsé qui pourrait être /`ism/; et dans ce cas, le terme serait /[`ism] *mudmar mukâtab*/ etc...

III.2.3 – Expansion modale :

Ce type d'expansion est très rare dans notre corpus. En effet, une seule unité terminologique complexe formée par expansion modale a été trouvée. Il s'agit du terme /`ašadd-*utamakkun-an*/*= « plus flexible. ».

Cette expansion fait appel, pour former une unité terminologique complexe, comme nous le voyons, à une base adjectivale qui est ici la base /`ašadd-*u*. Comme nous l'avons vu précédemment, la base adjectivale dans ce type de terme est nominalisée ou bien l'épithète d'un nom ellipsé, le terme

serait */kalimah/* *`ašadd-u tamakkun-an/*. Quant à l'expansion elle-même, elle est */maṣdar/* = « nom d'action » et mise à l'accusatif.

Il semble que Sîbawayhi ait parcouru ce type d'expansion lorsqu'il a divisé l'ensemble des mots en deux catégories : */mutamakkin/=* « flexible » et */ḡayr mutamakkin/*=* « non flexible ».

Cependant, il a trouvé que dans la première catégorie se trouvent certains éléments ayant des caractéristiques qu'il classe dans une sous-catégorie à part qui est */`ašadd-u tamakun-an/=* « plus flexible », par comparaison à */mutamakkin/=* « flexible », et qui sera appelée tardivement */al-`amkan/* - un terme utilisé d'ailleurs par Sîbawayhi lui-même à une seule reprise.

III.2.4 – Expansion complétive :

Ce type d'expansion est très fréquent dans la formation des unités terminologiques complexes; en tout cas, dans la terminologie de Sîbawayhi, il nécessite la présence d'un fonctionnel introduit devant l'expansion. Il s'agit du */harf-u-l-ḡarr/* dans la tradition grammaticale arabe.

Le fonctionnel le plus fréquent dans notre corpus est */bi/=* « par. » Il est introduit devant l'expansion pour exprimer, souvent, le moyen. En effet, pour dénommer un référent tel

que le fait de mettre un nom au pluriel sain féminin, Sîbawayhi utilise le terme /al-ğam'u-bi-t-tâ'/*.

L'expansion, dans ce terme, détermine sa base et implique la présence d'autres termes qui désignent des référents concernant le pluriel – à savoir /al-ğam^c bi-l-waw wa-n-nûn/= « le pluriel sain masculin » comme nous le verrons plus bas.

De la même manière, Sîbawayhi utilise le terme /fî'l]munğazim bi-l-istîfhâm/* pour dénommer le verbe mis à l'apocopé lorsqu'il est introduit par une phrase interrogative où l'expansion complétive /bi-l-istîfhâm/ détermine la base et indique d'autres moyens de mettre un verbe à l'apocopé tel que /harf ğazm/*.

D'autres termes formés par l'expansion complétive introduite par /bi/ sont utilisés à faible fréquence et souvent comme synonymes des termes très fréquents tels que /mabdu['] bi-hi/= « par qui on commence » pour le nom en position d'attaque, /al-ismu-l-mubtada'/, /mabdûl bi-hi/= « par quoi on substitue » pour le substitutif /al-badal/.

Sîbawayhi utilise aussi d'autres fonctionnels dans la formation des unités terminologiques complexes par l'expansion complétive. Ce sont :

- /li/= « pour. »

L'expansion introduite par le fonctionnel /li/ indique, dans la terminologie de Sîbawayhi, un but ou une propriété. Ex : /at-taksîr li-l-ğam'/.

Ce terme dénomme un fait grammatical concernant le fait de « briser » la forme d'un nom pour le mettre au pluriel, un

type de pluriel qui sera appelé chez Sibawayhi lui-même, /*ḡam^c-u-t-taksîr*/*= « le pluriel brisé ».

Sibawayhi utilise aussi l'expansion complétive introduite par le fonctionnel /*li*/ dans la formation d'un autre terme qui dénomme le complément exprimant le but de faire une action. Il utilise le terme /*mafūl la-hu*/* où le but est clairement indiqué dans l'expansion introduite par le fonctionnel /*li*/ - un terme qui sera adopté et utilisé par les grammairiens tardifs en alternance avec un terme complexe exprimant aussi le but, qui est /*al-mafūl li-`ağl-i-hi*/= « complément de but ».

Quant à l'autre signification du fonctionnel /*li*/, qui est la propriété, on la trouve uniquement dans le terme /*`alam li-l-mudmarîn*/* - déjà utilisé à deux reprises comme synonyme de /*`alâmat-u-l-mudmar*/*= « la marque du pronom sous-entendu ».

- /*min*/= « de »

Rares sont les termes formés par une expansion complétive introduite par le fonctionnel /*min*/.

En effet, nous avons seulement trouvé deux termes complexes utilisés à faible fréquence où l'expansion est introduite par le fonctionnel /*min*/ pour indiquer une origine.

Ces deux termes sont /*`ism min fi'l*/* qui dénomme un nom dérivé d'un verbe et /*mubdal min-hu*/* qui dénomme un élément remplacé dans un énoncé par un autre tout en gardant à la phrase sa valeur grammaticale.

- /*fi*/= « dans »

L'expansion introduite par le fonctionnel /*fi*/ est aussi utilisée à faible fréquence dans notre corpus. Elle a été utilisée dans la formation de deux termes complexes, dont l'un est synonyme du terme /`ism min fi'l/* et qui indique un nom dérivé de verbe, en l'occurrence le terme /`ism fî ma`na-l-fi'l/*.

Quant à l'autre terme formé par une expansion complétive introduite par /*fi*/, il s'agit du terme /`al-mafûl fi-hi*/.

Ce terme est utilisé chez Sibawayhi pour indiquer le spéficatif /`at-tamyîz/. En effet, ce terme sera adopté par les grammairiens tardifs pour désigner _un autre référent qui est le complément de circonstance /`az-zarf/.

- /*ma'a*/= « avec »

Un seul terme a été formé, chez Sibawayhi, par une expansion introduite par le fonctionnel /*ma'a*/, il s'agit du terme /*mafûl ma'a-hu*/*= « complément de concomitance ».

Les unités terminologiques complexes formées par une expansion complétive sont dotées soit d'une base formée d'un /*maṣdar*/= « nom d'action » telle que /`at-taksîr-li-l-ğam/*, soit d'une base substantivale telle que /`ism min fi'l/*, soit d'une base adjetivale nominalisée telle que /`ism] mafûl bi-hi/* et /`ism] mafûl la-hu/*.

Les fonctionnels sont suivis dans la formation des unités terminologiques complexes soit par un élément substantival et c'est le cas de la majorité des termes complexes formés, chez Sibawayhi, par l'expansion complétive telles que les unités terminologiques citées ci-dessus, soit – rarement – par un

élément adjectival tel que /‘alam li-l-mudmarîn/*, qui est le seul terme formé par expansion complétive dont le fonctionnel est suivi d'un élément adjectival. Il importe de mentionner ici que ce type d'expansion est toujours l'épithète d'un nom ellipsé, le terme serait alors /‘alam li-[l-`asmâ'-i]-l-mudmarîn/.

III.3 - Les extensions d'extension :

Nous avons vu dans le plan général de la phrase que les unités terminologiques complexes formées par extension, que ce soit l'extension par coordination ou l'extension par subordination, peuvent à leur tour être plus complexes en recevant, à leur tour, des extensions.

Cette caractéristique donne lieu à une sorte d'unités terminologiques fragilisées par la longueur de leurs constituants qui servent de support informationnel ou définitionnel en donnant le maximum d'informations sur une unité référentielle. Elle est largement utilisée dans la formation des unités terminologiques chez Sîbawayhi.

Dans les pages suivantes, nous verrons comment ces termes se forment et quelle est la nature de leurs constituants. Pour simplifier cela, nous allons les catégoriser en trois types :

- unités terminologiques formées à partir d'une base simple et d'une extension complexe.



- unités terminologiques formées à partir d'une base complexe et d'une extension simple.
- unités terminologiques formées à partir d'une base complexe et d'une extension complexe.

III.3.1 - Les unités terminologiques formées à partir d'une base simple et d'une extension complexe :

Ce sont la majorité des termes complexes formés par cette procédure où nous trouvons une relation entre la base et l'extension qui représente, elle-même, une unité complexe formée d'une base et d'une extension. La relation entre cette extension complexe et sa base simple peut être présentée dans notre corpus de différentes manières.

III.3.1.1 – Extension par coordination :

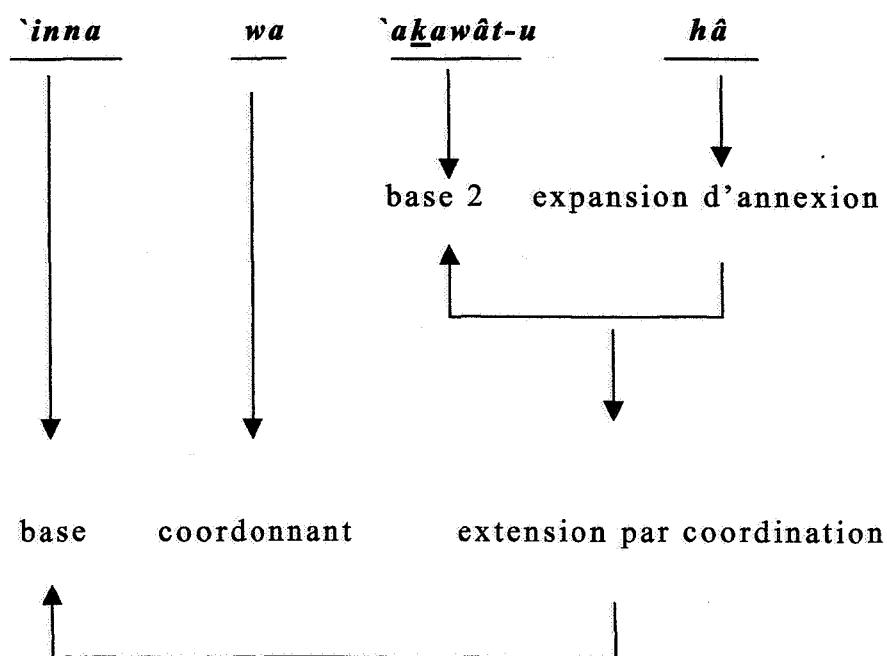
Nous avons vu plus haut que ce type d'extension ne rentre pas dans la formation des unités terminologiques complexes où la base et l'extension sont toutes les deux des unités simples.

Cependant, cette relation devient terminogène, c'est-à-dire susceptible de participer à la formation des unités

terminologiques complexes, lorsque l'unité d'extension devient complexe, constituée, elle-même, d'une base et d'une extension.

La relation entre ces dernières est toujours une expansion d'annexion. Plusieurs sont les termes qui représentent cette procédure, parmi lesquels nous citons le terme /'inna wa 'akawât-u-hâ/*= « /'inna/ et ses consœurs » qui désigne l'ensemble des particules appartenant à la catégorie /'inna/ et qui ont la même réction qu'elle.

Dans ce terme, la base /'inna/ est une unité simple constituée d'un seul élément ; quant à l'extension, elle, c'est une unité complexe constituée d'une base et d'une expansion d'annexion. Nous pouvons les présenter comme suit :



En effet, Sîbawayhi a employé ce type d'extension pour dénommer plusieurs unités référentielles en utilisant la formule /« X » *wa `akawâtuḥâ/* où « X » est un élément qui représente une unité type d'un paradigme et les autres unités sont ses soeurs /`akawât-u-hâ/.

Toutes les unités de ce paradigme sont considérées comme les membres d'une famille.

Les unités référentielles nommées par cette formule peuvent être réparties en plusieurs catégories, parmi lesquelles nous citons :

A - Des paradigmes dont les membres ont la même réction, tels que /`inna wa `akawat-u-hâ/* - (III/13), /hasib-tu wa `akawât-u-hâ/*= « verbe « croire » et ses consœurs » - (II/368).

B - Des paradigmes dont les membres ont la même fonction sémantique, tels que /matâ wa `akawât-u-hâ/*= « « quand » et ses consœurs » - (I/27).

C - Des paradigmes dont les membres appartiennent à une sous-classe de l'une des parties du discours, tels que /`anta wa `akawât-u-hâ/*= « le pronom « tu » et ses consœurs » - (II/356).

D - Des paradigmes dont les membres appartiennent à une même forme, /yaf`al-u wa `akawât-u-hâ/= « /yaf`al-u/ et les verbes qui ont la même forme [yaf`alu] » - (IV/282.)

E - Des paradigmes dont les membres ont les mêmes caractéristiques phonétiques, tels que /`al-qâf wa `akawât-u-hâ/*= « le phonème « q » et ses consœurs » - (IV/131).

Tous ces termes complexes peuvent être simplifiés en les réduisant à des unités constituées de deux éléments – une base et une expansion d'annexion – et qui peuvent être représentés par la formule générale /`akawât X/= « les consœurs de [l'unité] x », où « x » est toujours l'unité type du paradigme.

Cette formule est aussi utilisée par Sîbawayhi pour dénommer plusieurs unités référentielles telles que /`akawât `idan/*= « les consœurs de la [particule] /`idan/= « alors. »

III.3.1.2 - Expansion d'annexion :

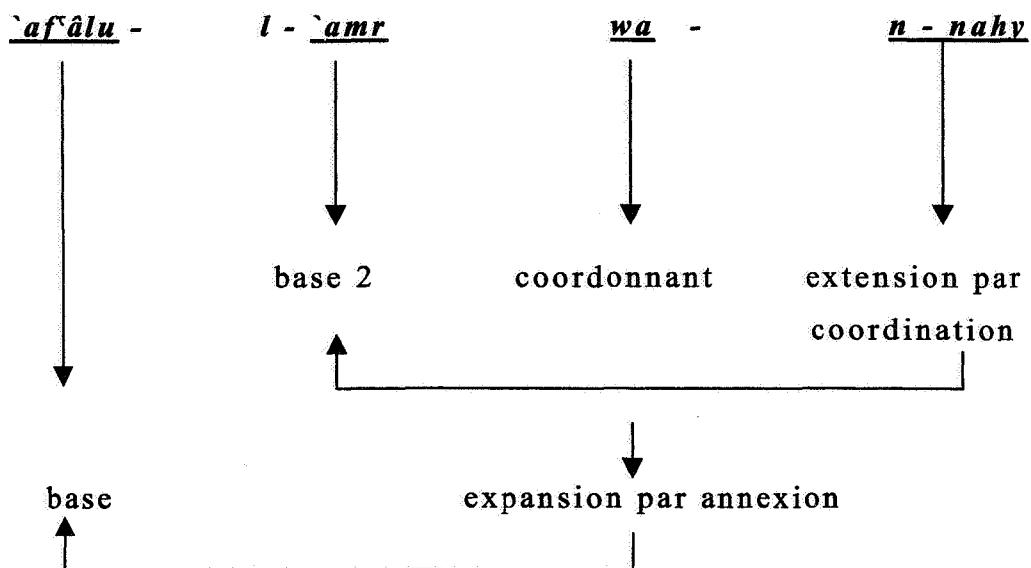
Dans les unités terminologiques complexes constituées d'une base simple et d'une expansion complexe liées par une relation d'annexion, l'expansion d'annexion peut être, à son tour, complexe, décomposable en une base et une extension. Cette extension peut être l'une des suivantes :

III.3.1.2.1 - Extension par coordination :

Pour nommer l'ensemble des verbes qui indiquent un ordre ou une défense, Sîbawayhi emploie le terme /`afâl-u-l-`amr wa-n-nahy/*. Ce terme est formé d'une base /`afâl/ et

d'une expansion d'annexion complexe formée d'une base et d'une extension par coordination /`al-`amr wa-n-nahy/.

Ces deux éléments coordonnés forment une expansion d'annexion pour la base /`afâl/ que l'on peut présenter comme suit :



De la même manière, nous pouvons analyser le terme /*hurûf-u-l-`amr wa-n-nahy*/* qui désigne l'ensemble des particules indiquant l'ordre et la défense lorsqu'elles sont introduites devant le verbe inachevé.

Dans les deux termes cités ci-dessus, l'expansion complexe formée de deux éléments coordonnés à savoir /`al-`amr wa-n-nahy/ est utilisée dans le sens étymologique, car

elle ne représente pas une unité référentielle regroupant les deux concepts (l'ordre et la défense.) Mais encore, nous pouvons dire que chacun des ces composants considérés séparément est utilisé aussi dans le sens étymologique du mot, ils ne représentent, donc, pas des unités terminologiques simples.

Par contre, dans le terme /`ummahat-u-l-badal wa-z-ziyâdah/* LITT. « Les mères de la permutation et de l'augmentation », même s'il est construit sur le même modèle que les deux termes ci-dessus, chacun des deux éléments coordonnés - c'est-à-dire les deux éléments composant l'expansion à savoir /al-badal/ et /az-ziyâdah/ - désigne un référent à part et est considéré par conséquent comme un terme simple. Le premier est /al-badal/= « la permutation » et le deuxième est /az-ziyâdah/= « l'augmentation ».

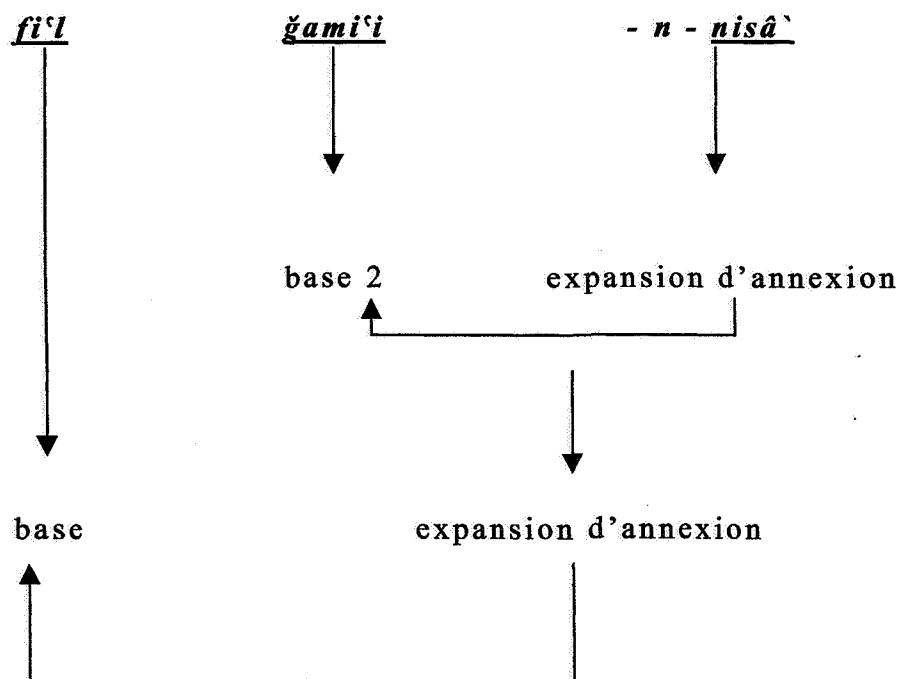
Cependant, l'ensemble de ces deux éléments /al-badal wa-z-ziyâdah/ ne forme pas une unité terminologique complexe. En effet, il ne s'agit pas ici de désigner une unité référentielle à part regroupant /al-badal/ et /az-ziyâdah/.

Lorsque cet ensemble rentre dans une relation d'annexion avec la base /`ummahât/, cela produit un terme complexe désignant les trois voyelles longues considérées, chez Sibawayhi, comme les morphèmes types de permutation et d'augmentation.

III.3.1.2.2 - Expansion d'annexion :

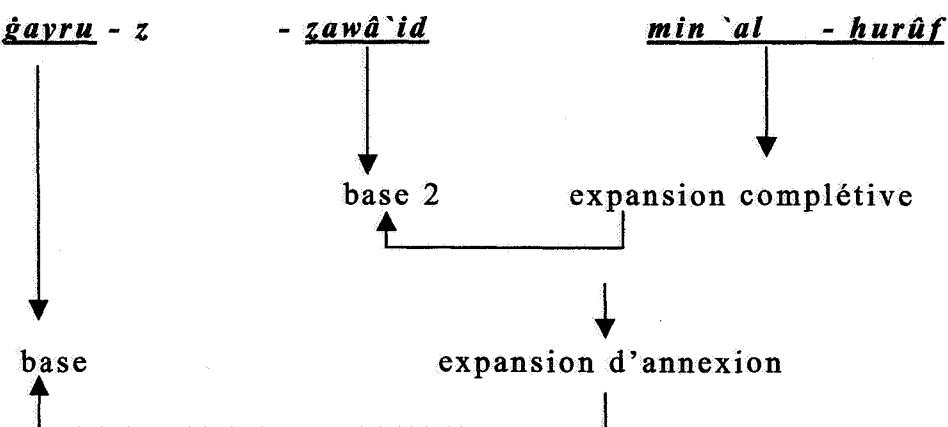
Le terme que Sîbawayhi emploie, pour désigner un verbe conjugué au féminin pluriel est /fi'l ḡamî'i-n-nisâ`/*.

Ce terme, formé d'une base /fi'l/ et d'une expansion d'annexion complexe formée d'une base et d'une expansion, peut être décomposé comme suit :



III.3.1.2.3 - Expansion complétive :

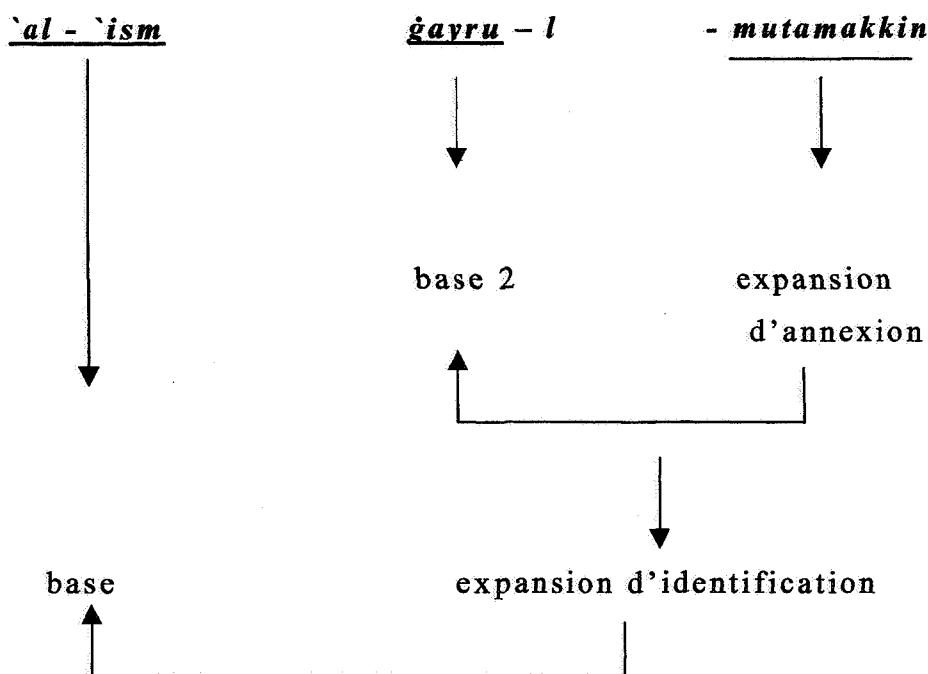
Le seul terme formé par ce type d'expansion chez Sîbawayhi est le terme /*gayr-u-z-zawâ`id min `al-hurûf*/* qui désigne les consonnes radicales dans un mot. Ce terme, formé d'une base simple et d'une expansion complexe formée d'une base et d'une expansion complétive, peut être décomposé comme suit :

***III.3.1.3 - Expansion d'identification :***

Ce type d'expansion d'identification complexe, qui qualifie une base simple peut être décomposé, à son tour, en une base et une expansion.

III.3.1.3.1 - Expansion d'annexion :

Sîbawayhi utilise le terme /*al-'ism ǵayr-u-l-mutamakkin*/* pour désigner un nom invariable /*mabnî*/ sur une voyelle qui ne change pas quelle que soit la fonction de ce nom dans l'énoncé. Ce terme est formé d'une base et d'une expansion d'identification, décomposable, à son tour, en une base et une expansion d'annexion.

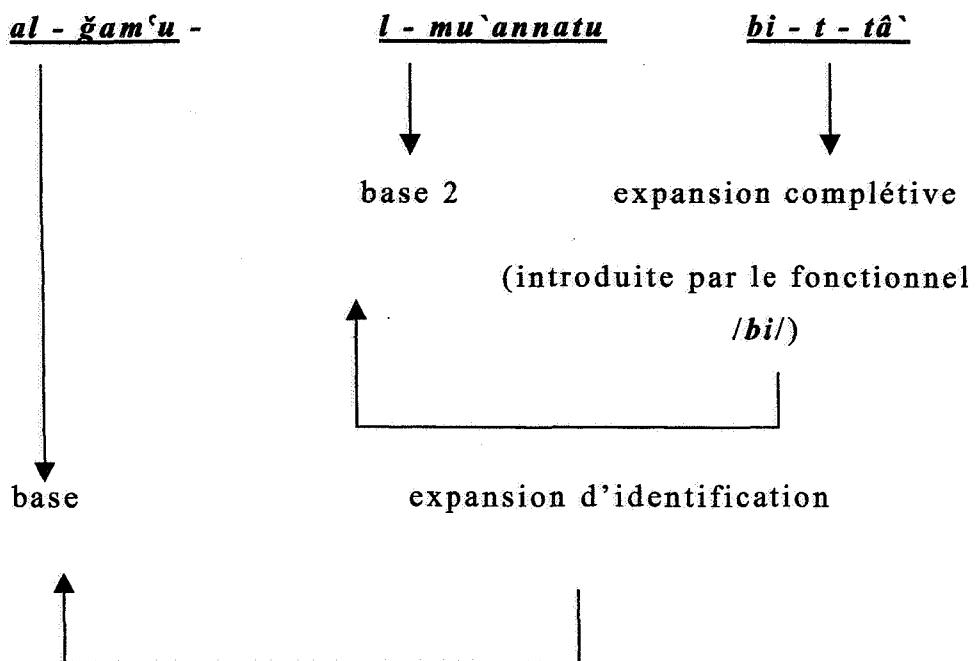


Dans tous les termes complexes formés par cette procédure, l'expansion complexe qualifiant la base a toujours la base /*ǵayr*/ qui signifie « autre que » et qui exprime la négation. Quant à son expansion, elle est toujours adjectivale,

telle que */al-`ism ḡayr-u-l-mubhâm/**, */al-ḥurûf ḡayr-u-z-zawâ`id/**, */zarf ḡayr mutamakkin/**, etc..

III.3.1.3.2 - Expansion complétive :

Le terme */al-ḡam`-u-l-mu`annat bi-t-tâ`/*, qui désigne le pluriel féminin avec le morphème */t/*, est formé d'une base/*al-ḡam`/* et d'une expansion d'identification formée, elle-aussi, d'une base et d'une expansion complétive. Nous pouvons la présenter comme suit :



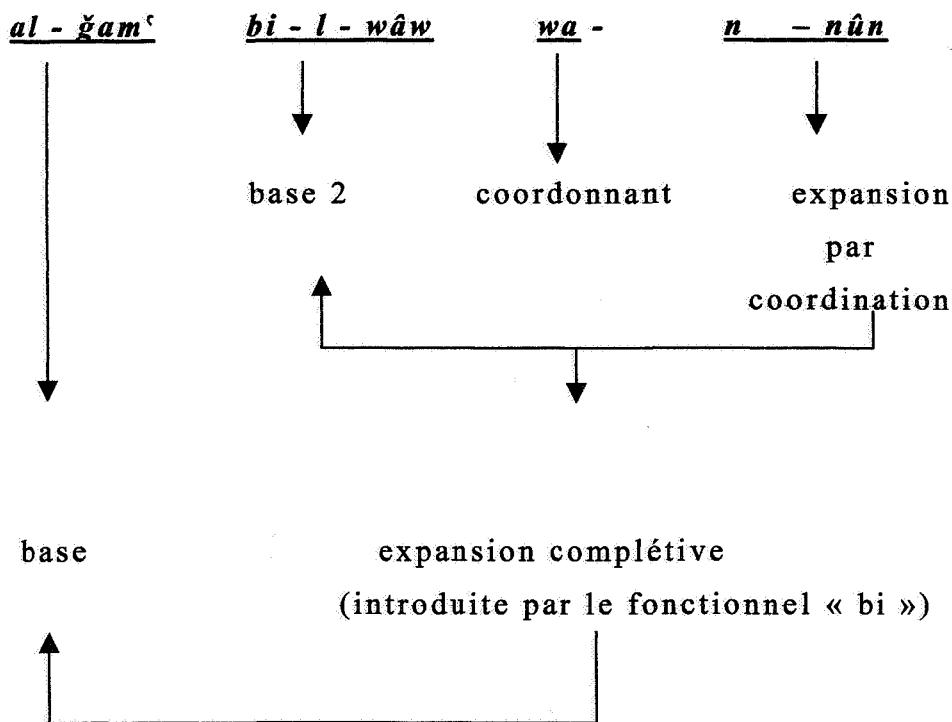
Dans les termes formés par cette procédure, l'expansion complexe d'identification a toujours un élément adjectival comme base ; et un élément introduit par un fonctionnel est toujours substantival, tel que :

- /al-*ħarf-u-l-mustafhâm-u bihi*/*= « la particule d'interrogation ».
- /al-*muðmar-u-l-muðaddat-u an-hu*/*= « le pronom de la troisième personne.
- /al-*fi'l-u-l-muðmâri' li-l-isim*/*= « le verbe assimilé à un nom [d'agent] » etc..

III.3.1.4 - Expansion complétive :

Le seul terme formé d'une base simple et d'une expansion complétive complexe, que nous avons trouvé chez Sîbawayhi, est le terme /`al-*ḡam` bi-l-wâw wa-n-nûn*/ qui désigne le fait de mettre un nom au pluriel sain masculin au moyen de /wâw/= « û » et /nûn/= « n ».

Dans ce terme, l'expansion complétive introduite par le fonctionnel /bi/ est décomposable, elle-aussi, en une base et une extension par coordination au moyen du coordonnant /wa/. Nous pouvons la présenter comme suit :



III.3.2 - Les unités terminologiques complexes formées d'une base complexe et d'une extension simple :

Les termes qui sont formés à partir d'une base complexe et d'une extension simple ne sont pas nombreux dans notre corpus. En effet, nous avons seulement trouvé quatre termes représentant cette catégorie. Les bases de ce type de termes peuvent être subdivisées en deux sous-catégories :

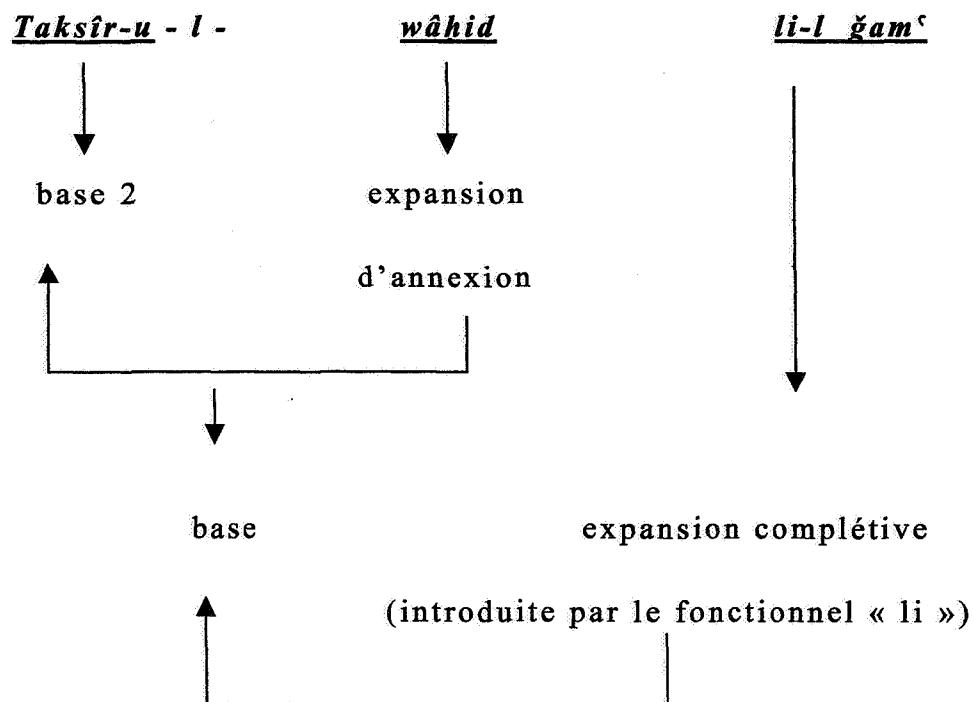
- des bases annexives.
- des bases adjectivales.

III.3.2.1 - Les bases annexives :

Ce sont les bases formées de deux éléments reliés par une relation d'annexion. Cela dit que la base est complexe, formée d'une base et d'une expansion d'annexion.

Le seul terme formé par cette procédure est le terme /*taksîr-u-l-wâhid li-l-ğam*ᶜ/ qui désigne le fait de « briser » la forme d'un nom singulier pour obtenir le pluriel.

Ce terme est décomposable en une base /*taksîr-u-l-wâhid*/ et une expansion complétive /*li-l-ğam*ᶜ/ introduite par le fonctionnel /*li*/ = « pour. » La base est décomposable, à son tour, en une base /*taksîr*/ et une expansion d'annexion /`al-wâhid/.



Ce terme offre le choix de former des termes moins complexes indiquant le même référent, tels que */taksîr-l-wâhid/**, */at-taksîr li-l-ğam/**, des termes utilisés d'ailleurs par Sîbawayhi lui-même.

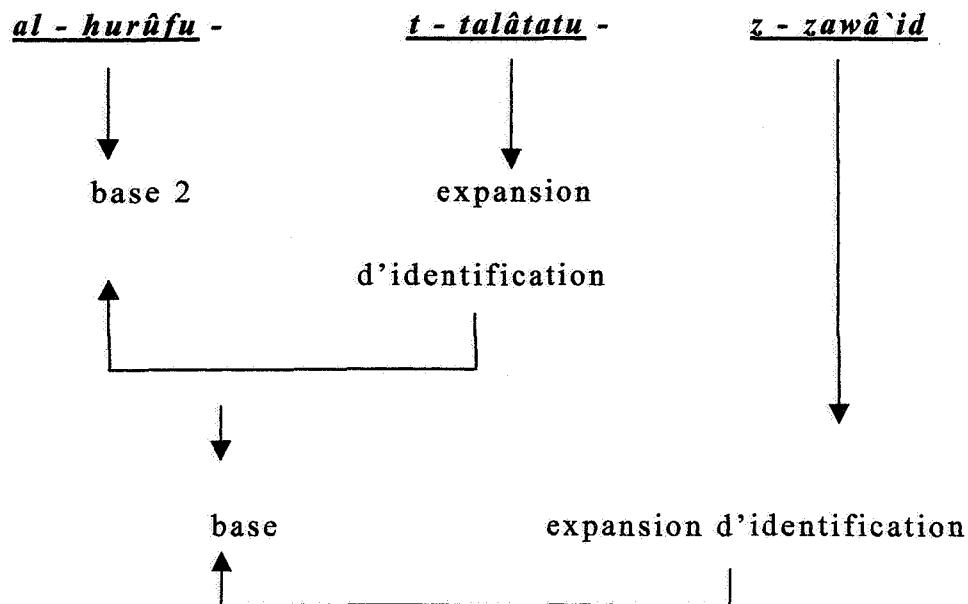
III.3.2.2 - Les bases adjectivales :

Ce sont les bases complexes, formées de deux éléments reliés par une relation de qualification, c'est-à-dire formant une base et une expansion d'identification.

Nous avons trouvé, chez Sîbawayhi, trois termes formés de cette manière, à la concurrence de */al-hurûf-u-t-talâtat-u-z-zawâ'id/** désignant les trois voyelles longues, qui sont, d'après Sîbawayhi, les phonèmes types d'augmentation.

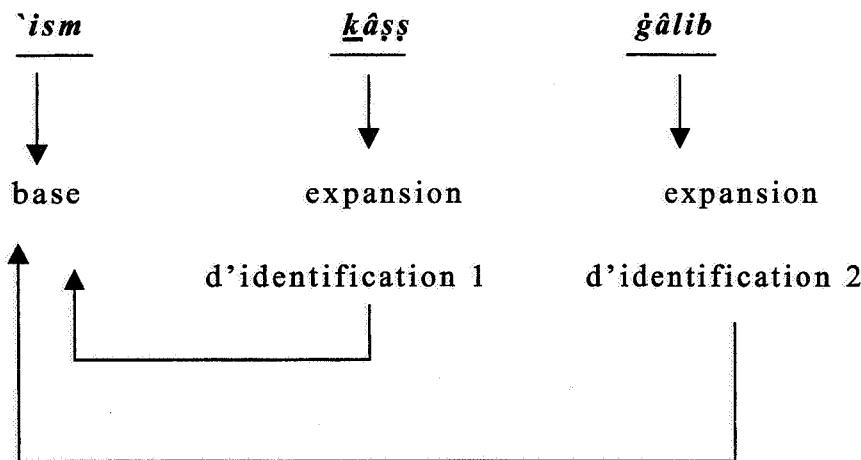
Dans ce terme, les deux premiers éléments forment un syntagme, où le premier élément est la base et le deuxième est son expansion d'identification.

Le troisième élément */az-zawâ'id/* sera relié syntaxiquement à cette base complexe par une relation de qualification. Il est l'expansion de cette base complexe.



De la même manière, nous pouvons décomposer le terme /*'ism kâss gâlib*/ * LITT. « Nom spécial dominant » qui désigne le nom propre. Nous remarquons que les deux adjectifs dans ces termes sont interchangeables ; dans ce cas, ce type de terme serait décomposé en une base et deux expansions d'identification. Cela dit, on peut découper¹ ce type de terme comme suit :

¹ C'est le référent qui justifie le découpage.



Il y a ici, donc, double expansion d'identification. Ce découpage est justifié par le fait que Sîbawayhi utilise deux autres termes moins complexes pour désigner le même référent. Ces termes sont /*al-ism-u-l-kâss*/* et /*al-ismu-l-gâlib*/*, qui sont tous deux formés d'une base et d'une expansion d'identification, contrairement au terme /*al-hurûf-u-t-talâṭah az-zawâ'id*/ analysé plus haut, où nous considérons que l'interchangeabilité est limitée dans le cadre d'une construction basée sur trois éléments.

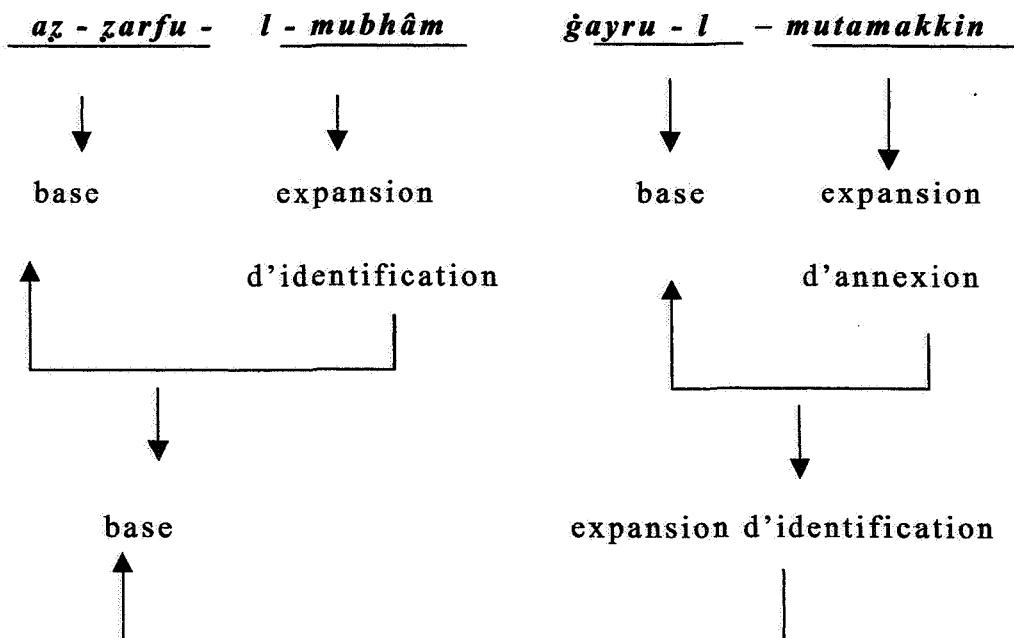
En effet, Sîbawayhi utilise deux termes moins complexes à savoir /*al-hurûf-u-t-talâṭah*/* et /*al-hurûf-u-z-zawâ'id*/*. Mais, alors que le premier terme désigne le même référent que /*al-hurûf-u-t-talâṭat-uz-zawâ'id*/, le second, quant à lui, désigne un autre référent, à savoir les lettres d'augmentation.

III.3.3 - Les unités terminologiques complexes formées d'une base complexe et d'une extension complexe :

Ce type de termes est très rare chez Sibawayhi ; en effet, nous avons seulement trouvé deux termes formés par cette procédure :

Le premier est /az-zarf-u-l-mubhâm  ayr-u-l-mutamakkîn/* où les deux premiers éléments forment un syntagme, base et expansion d'identification, et les deux derniers éléments forment un deuxième syntagme, base et expansion d'annexion. Ce second syntagme est relié au premier par une relation d'identification.

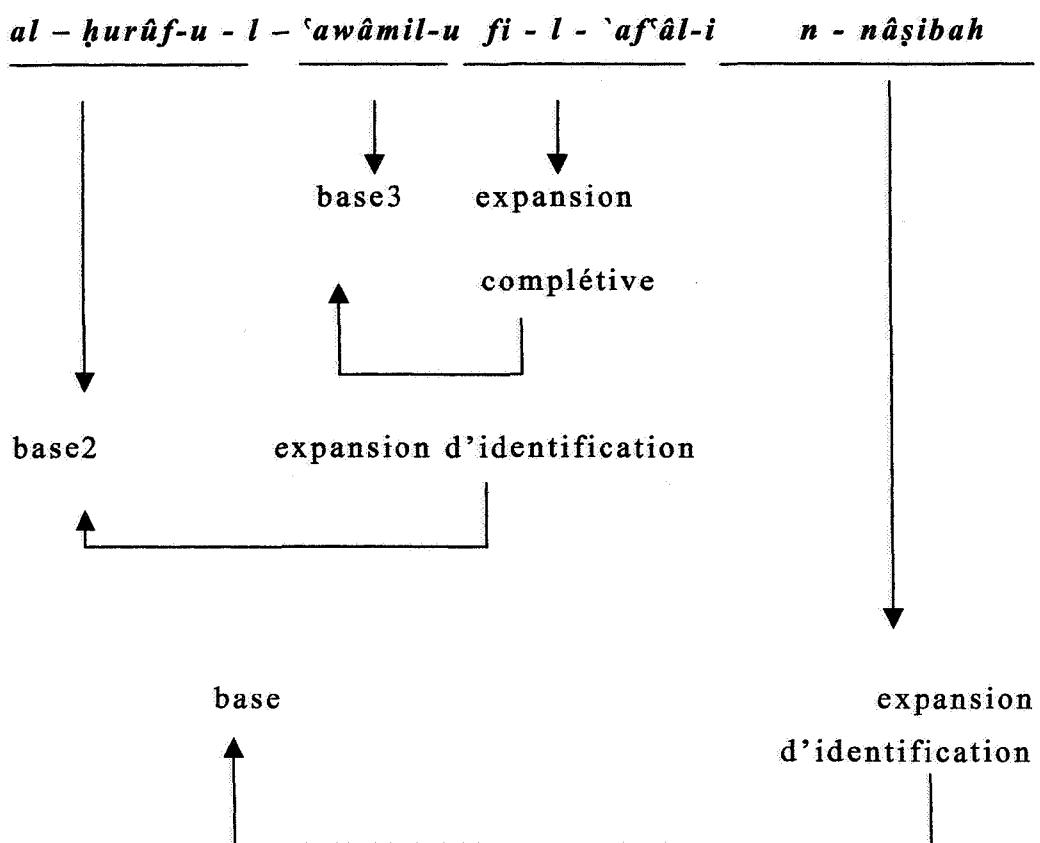
Cela peut être présenté comme suit :



Le deuxième terme formé par cette procédure est le terme /al-*ḥurûf-u-l-‘awâmil-u fi-l-`afâl ‘an-nâṣibah*/ qui désigne des particules spécialisées qui régissent les verbes au subjonctif.*

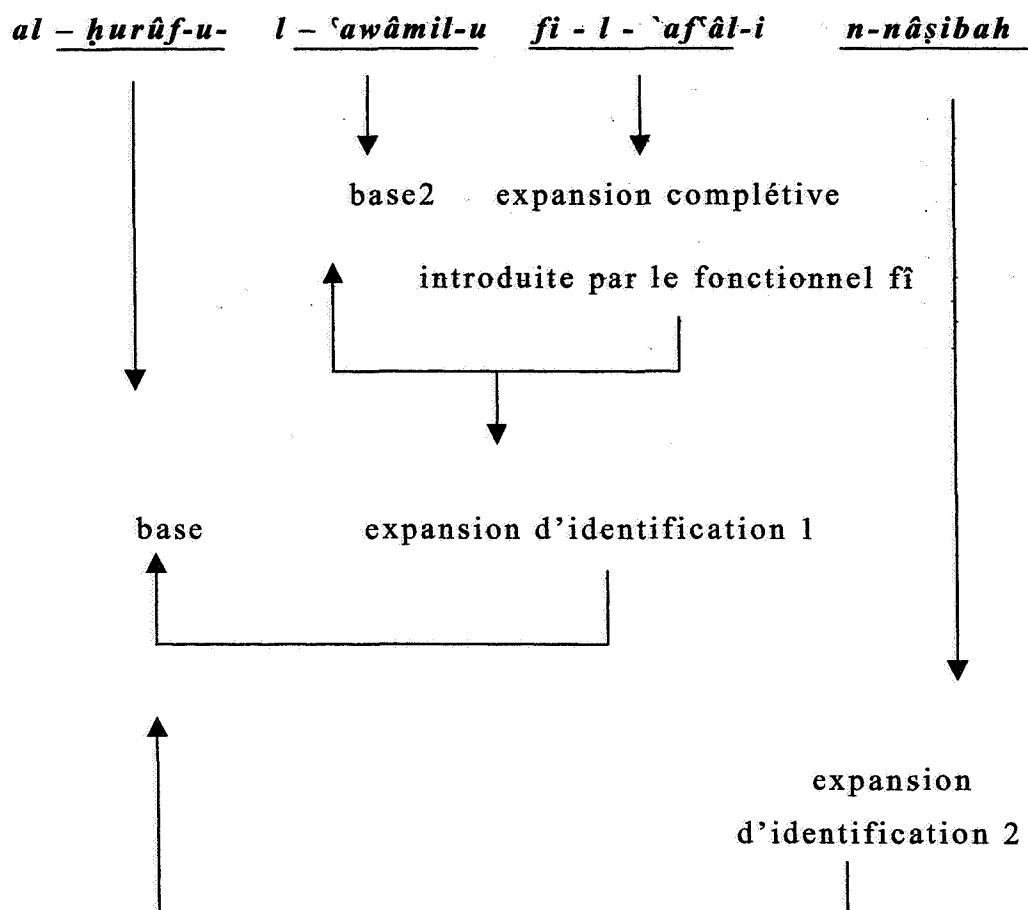
Nous pouvons découper ce terme de deux manières différentes sans changer de référent :

Illustrons le premier schéma comme suit :



Ce terme, selon ce découpage, est formé d'une base complexe et d'une extension simple. Contrairement à l'exemple cité plus haut (III.3.2), la base elle-même est décomposable en une base simple et une extension complexe formée d'une base et d'une expansion complétive. Effectivement, dans (III.3.2), la base est complexe mais elle n'est décomposable qu'en une base simple et une extension simple.

Le deuxième découpage possible, que nous préférons, est le suivant :



Selon ce découpage, le terme est formé d'une base simple et de deux expansions d'identification ; la première est complexe formée d'une base et d'une expansion complétive, et la seconde est simple.

III.4 - Les phrases translatées : (périphrases dénominatives) :

L'une des étapes de la formation des unités terminologiques simples ou complexes peut être – ce que Bernard QUEMADA – a appelé la périphrase dénominative.

Il dit : « *parmi toutes les formules [de dénomination techniques] existantes, la périphrase dénominative est celle qui correspond le mieux à la démarche analytique d'une pensée à la recherche d'une désignation [...] Le recours aux périphrases caractérise souvent une étape dénominative provisoire, proche de l'invention proprement dite* »¹.

De sa part, Rosa ALBERT-DEWOLF, appelle les unités terminologiques formées par cette étape, « unités

¹ Bernard QUEMADA, « Technique et langue - la formation des vocabulaires français des techniques », in *Histoire des techniques et civilisation. Techniques et sciences*, Encyclopédie de la pléiade, Gallimard, Paris, 1978, pp. 1179-1180.

paraphrastiques », et elle les définit comme une « *unité non lexicalisée qui se rapproche de la description* »¹.

Ces unités terminologiques ont pour but de rendre l'unité référentielle - qu'elles désignent - claire, en décrivant et commentant le contenu informationnel - autrement dit en exprimant les principaux caractères de cette unité référentielle.

Elles peuvent être constituées par regroupement de mots utilisés au sens propre et des termes simples ou complexes possédant des valeurs sémantiques autonomes et désignant - lorsqu'ils sont isolés - d'autres unités référentielles; un grand nombre d'unités terminologiques complexes dans notre corpus est formé par cette procédure.

Dans les pages qui suivent, nous allons voir comment Sîbawayhi désigne des notions grammaticales en utilisant des phrases translatées, en majorité, des phrases verbales.

¹ Rosa ALBERT-DEWOLF, *Etude sur la création néonymique - Analyse comparée des procédés morphologiques et morphosyntaxiques de formation des termes du domaine de la spectroscopie*, en anglais, en allemand, en français et en russe, Gisterm, université Laval, Québec, 1984, p. 128.

III.4.1 - Les phrases verbales :

Les phrases verbales, qui désignent en tant qu'une unité syntaxique maximale et donc indépendante des notions grammaticales, sont peu utilisées par Sibawayhi.

En effet, il ne s'agit pas ici des phrases dont le statut syntaxique est celui d'un constituant de phrase, (celui-ci sera étudié plus bas) mais des phrases qui désignent, elles-mêmes, des unités référentielles.

Dans la plupart de ces phrases, le verbe est suivi systématiquement par un syntagme prépositionnel constitué d'un fonctionnel et de son complément.

Cela se manifeste dans des termes comme :

- /*ḡama'a bi-t-tâ'*/*= « mettre au pluriel au moyen du morphème /t/ », qui désigne le fait de mettre au pluriel un nom féminin au moyen du morphème /t/.
- /*ḡama'a bi-l-wâw wa-n-nûn*/*= « mettre au pluriel au moyen du morphème /ûn/ » ou /*ḡama'a 'alâ ḥadd-i-t-tatniyah*/*= « mettre au pluriel de la même manière que de mettre au duel » qui désignent le fait de mettre au pluriel un nom masculin au moyen du morphème /ûn/.
- /*kassara li-l-ḡam*/* LITT. « briser pour [former] le pluriel » ou /*kassara 'alâ binâ'-i-l-ḡam*/* LITT. « briser à la forme du pluriel », qui désignent le fait de « briser » la forme d'un nom pour le mettre au pluriel brisé.

Chacune de ces unités terminologiques complexes commence par un verbe suivi par un fonctionnel /*harf ḡarr*/ = « préposition. » Les unités qui suivent les fonctionnels peuvent être simples comme /*at-tâ`*/ dans /*ḡama`a bi-t-tâ`*/ ; ou complexes, constituées de deux éléments comme /*al-wâw wa-n-nûn*/ dans /*ḡama`a bi-l-wâw wa-n-nûn*/* où on trouve une relation de coordination entre la base et l'extension ou encore /*kassara `alâ binâ`i-l-ḡam`*/* où on trouve que le fonctionnel /`alâ/ est suivi par un syntagme constitué de deux éléments en rapport d'annexion.*

Ce type de termes a pour but, comme toutes les unités terminologiques complexes, de donner le maximum d'informations sur l'unité référentielle qu'il dénomme.

Tous ces termes sont des synonymes utilisés à fréquence plus faible où le verbe est remplacé par son nom d'action /*maṣdar*/ comme /*al-ḡama` bi-t-tâ`*/*, /*al-ḡam` bi-l-wâw wa-n-nûn*/*, /*at-taksîr li-l-ḡam`*/*.

En effet, l'existence de ces synonymes, même à faible fréquence, dans lesquels Sibawayhi utilise le nom d'action au lieu du verbe, indique un changement dans son attitude concernant la dénomination, même s'il utilise ces phrases avec une fréquence soutenue par rapport à leurs synonymes ; car nous ne pouvons pas penser que le critère de fréquence soit un élément déterminant dans l'étude de la terminologie grammaticale à cette époque.

Autrement dit, puisque l'emploi de ces verbes renvoie à un concept, nous pensons qu'il ne peut être qu'une étape intermédiaire dans la formation des unités terminologiques, un

emploi qui sera remplacé très rapidement par le /*maṣdar*/ = « nom d'action ».

D'autres phrases translatées sont construites d'un verbe suivi d'un complément absolu /*maf'ûl muṭlaq*/ de la tradition grammaticale arabe, à l'instar de deux termes synonymes /*ḡarâ maṛrâ*/*= « avoir le statut de » et /*nazala manzilah*/*= « avoir le statut de », qui sont - comme tous les termes relatifs à la méthode - utilisés pour exprimer et exposer les faits grammaticaux.

Le terme /*ḡarâ maṛrâ*/* peut être réduit, chez Sîbawayhi, en une unité complexe formée d'une base et d'une expansion d'annexion. Cela se produit par une simple utilisation d'un deuxième élément relié à un pronom à la troisième personne par une relation d'annexion /*maṛrâhu*/. Autrement dit, seul le deuxième élément /*maṛrâ*/ dans cette phrase a le statut d'un terme ; quant au verbe /*ḡarâ*/, il n'est pas terminogène.

Quant au deuxième terme, /*nazala manzilat*/, le verbe /*nazala*/ peut être remplacé par un autre verbe comme /*ḡu'ila*/, /*sâra*/, /*ḡarâ*/, /*waqa'a*/ ; et dans ce cas, le deuxième élément /*manzilat*/ sera précédé par le fonctionnel /*bi*/, /*bimanzilat*/. Cela dit, c'est le deuxième élément /*manzilah*/ qui a le statut d'un terme. Ce terme peut introduit par différents verbes ; le verbe /*nazala*/ a l'avantage d'être de la même racine que /*manzilah*/.

Ce type de terme a pour but de dénoter une classe ou une catégorie, ainsi que l'appartenance d'un élément à cette classe ou catégorie. Autrement dit, l'élément X a le même statut /*ḡarâ maṛrâ*/ ou /*nazala manzilat*/ que l'élément Y s'il

appartient à la même classe que lui. Cela peut impliquer son droit d'être utilisé à la place de l'élément Y¹.

III.4.2 - Les phrases translatées au moyen de translatifs :

Nous avons adopté plus haut la définition qu'André ROMAN donne du « translatif » qui est « *l'unité – cette unité est en arabe une unité amorphe – au moyen de laquelle une phrase est translatée de son statut de phrase, segment syntaxique maximal et donc indépendant, en un segment dont le statut syntaxique est celui d'un constituant de phrase* »²

Dans notre corpus, ce type de construction est très fréquent dans la formation d'unités terminologiques complexes.

¹ Voir C.H.M. VERSTEEGH, « The Arabic terminology of syntactic position », in *Arabica*, tom. XXV, 1988.

² André ROMAN, *La création lexicale en arabe*, p.40.

Les unités utilisées pour intégrer une phrase dans un syntagme nominal sont : le « pro-forme »¹ /mâ/ et les relatifs /al-ladî/ et /al-latî/.

III.4.2.1 - Les phrases introduites par /mâ/ :

Les phrases introduites par /mâ/= « ce qui » peuvent être soient nominales - telles que /mâ fîhi-l-`alif wa-l-lâm/*, qui est la seule unité terminologique formée d'une phrase nominale introduite par /mâ/ et qui désigne un nom déterminé au moyen de l'article /`al/ ; soient verbales - telles que :

- /mâ yuğâzâ bihi min-al-`asmâ`/* LITT.= « ce avec quoi on rétribue parmi les noms. »
- /mâ-nğazama bi-l-istîfâm/* LITT.= « ce qui est mis à l'apocopé par l'interrogation ».
- /mâ ğâ`a li-mâ'nâ wa laysa bi-smin wa lâ fi'l/ LITT.= « ce qui vient pour donner une signification et qui n'est ni un nom ni un verbe ».

Ces trois unités complexes désignent respectivement les noms qui expriment la rétribution, les verbes mis à l'apocopé et qui expriment la conséquence d'une phrase introduite par

¹ Unité de nomination générale dénotant des *res*, voir André ROMAN, *Grammaire de l'arabe*, p.26.

l'une des particules de l'interrogation, et finalement la troisième partie du discours qui sont les particules.

Du point de vue de la grammaire arabe, la phrase, appelée traditionnellement /*silah*/, qui vient après /*mâ*/, la détermine. Cette phrase peut être verbale ou nominale, et dans les deux cas, elle doit comprendre un pronom qui renvoie à /*mâ*/¹.

Ce type de construction donne la possibilité d'exprimer un nombre important de caractéristiques des unités référentielles comme dans les exemples cités ci-dessus ; il en est de même pour le terme /*mâ dâra'a-l-fi'lâ-l-mudâri' min al-'asmâ' wa mâ faqahu fi-l-binâ'*/^{*/}= « ce qui ressemble à un verbe inachevé et a la même forme que lui », un terme qui désigne les noms ayant la forme /*'af'al*/.

Mais encore, ce type de terme peut parfois leur servir de définition comme dans l'unité terminologique /*mâ ḡâ'a li-mâ'nâ wa laysa bi-smin wa lâ fi'l*/^{*/}= « ce qui vient pour donner un sens et qui n'est ni un nom ni un verbe ».

En effet, dans cette unité complexe et face à l'absence de la définition, Sibawayhi a pu donner les caractéristiques principales de la troisième partie du discours en la comparant aux deux autres, le nom et le verbe².

Toutefois, certaines unités de ce type sont utilisées chez Sibawayhi sans la moindre information de laquelle on peut

¹ voir 'Ibn 'AQÎL, *šârh 'Ibn 'afîl 'alâ 'alfiyyat 'Ibn mâlik*, 2 vol., Bayrout, Muhyi-d-dîn 'ABDI-1- ḥAMÎD, 1990, p. 134-136.

² Voir Sibawayhi, I, p. 12.

dégager des caractéristiques concernant les unités référentielles qu'elles désignent – telles que les unités :

- /mâ yanfî/*= « ce qui nie. » Désignant les particules de négation.
- /mâ yunfâ bi hi/*= « avec quoi on nie. » Désignant les particules de négation.
- /mâ kussira wâhid-u-hu/*= « ce dont on brise le singulier [pour obtenir le pluriel.] » Désignant le pluriel brisé.

Ces trois unités terminologiques ont une forte chance d'avoir des synonymes désignant les unités référentielles en question.

A cause de leur longueur, ces unités sont utilisées à faible fréquence et sont susceptibles d'être réduites, comme nous le verrons plus bas, en syntagme moins complexe constitué d'une base et d'une extension, souvent d'une expansion d'annexion. La conséquence de cette procédure est la synonymie, une question qui sera étudiée plus bas.

III.4.2.2 - Les phrases introduites par les pronoms relatifs /al-ladî/= « qui (masculin) » ou /al-latî/= « qui (féminin) » :

Ce type de construction représente la plupart des unités terminologiques formées de phrases translatées où nous

trouvons le pronom relatif – un élément non termogène - /al-mawṣūl/ dans la tradition grammaticale arabe, suivi par une phrase nominale dans certains cas ou verbale dans la majorité des cas.

L'ensemble de cette construction - pronom relatif et phrase – est introduit assez souvent par un élément substantival ou adjectival dans certains cas.

Les exemples les plus simples que l'on peut donner pour cette construction sont des unités terminologiques comme :

- /al-lām-u-l-latī li-l-`amr/*= « la particule /l/ qui exprime l'ordre. »
- /al-harfu-l-ladī yağurr/*= « la particule qui régit au génitif. »
- /mâ al-latī tanfî bi-ha/*= « la particule /mâ/ [utilisée] pour la négation »
- /lâ al-latî fi-n-nahy/* = « la particule /lâ/ qui [exprime] la défense »
- /`an al-latî tansib/*= « la particule /`an/ qui régit à l'accusatif »

Elles désignent respectivement la particule /li/ qui exprime, [en étant introduite devant un verbe à l'inachevé], l'ordre ; la particule qui régit [un nom] au génitif ; la particule /mâ/ de la négation ; la particule /lâ/ qui exprime la défense ; et la particule /`an/ qui régit [le verbe inachevé] au subjonctif.

Dans ce groupe de termes, et en utilisant ce type de construction, Sîbawayhi essaie de donner une description très brève des unités référentielles à dénommer en s'appuyant uniquement sur le critère de fonction de ces unités référentielles et qui peut les distinguer d'autres unités. En effet, /mâ/, /lâ/ et /`an/ sont des unités qui ont chacune des emplois différents et ont donc des homonymes. En utilisant ce type de présentation, Sîbawayhi a pu distinguer chacune de ces unités de leurs homonymes.

La phrase qui suit le pronom relatif, appelée traditionnellement /silah/, le détermine et la construction formée du relatif et de la phrase qui le suit qualifie le premier élément des unités terminologiques. Cette construction peut être remplacée par une simple expansion d'identification.

En effet, chez Sîbawayhi, /al-**harf-u-l-ğârr**/*= « la particule [régissant] au génitif » peut remplacer l'unité terminologique /al-**harf-u-l-ladî yağurr**/*. La construction peut également être remplacée par une expansion d'annexion comme /lamu-l-`amr/= « la particule /li/ [exprimant] l'ordre » à la place de /al-lâm `al-latî li-l-`amr*/.

Cependant, certaines unités terminologiques formées par ce type de construction sont plus complexes, du fait qu'elles donnent plus d'informations sur l'unité référentielle dénommée, en exprimant les caractéristiques principales de ces référents - lesquelles peuvent aider à dégager une définition complète de ces termes.

Cela se manifeste dans des unités terminologiques comme : /al-**hurûfu-l-latî tadkulu `alâ-l-mubtada` wa-l-mabnî `alayhi fa lâ tuğayyiru-l-kalâm `an hâlihi/* où nous pouvons**

trouver des informations plus explicites concernant les caractéristiques de l'unité référentielle en question.

En effet, cette unité terminologique très longue désigne les particules introduites devant une phrase nominale - formée d'un nom en position d'attaque et de ce qui est construit sur lui - qui ne font aucun changement syntaxique dans la phrase. En d'autres termes, elle désigne les particules d'attaque /*hurûfu-l-'ibtidâ*/*.

L'ensemble des éléments participant dans la formation de cette unité terminologique – à savoir /*al-hurûfu-l-latî tadkulu 'alâ-l-mubtada` wa-l-mabnî 'alayhi fa lâ tuğayyiru-l-kalâm 'an hâlihi*/* - exprime l'ensemble des caractéristiques de l'unité référentielle désignée qui aboutit à la rendre plus claire et transparent, contrairement à son synonyme /*hurûfu-l-'ibtidâ*/*, utilisé relativement fréquemment par Sîbawayhi lui-même et adopté par les grammairiens tardifs.

Néanmoins, il est utile de préciser que cette construction, malgré sa longueur, n'apporte aucunement des traits définitoires. Citons /*harfu-l-'istifhâm 'al-ladî lâ yazûl 'anhû*/*, qui désigne la particule type de l'interrogation en l'occurrence le /`alif/= « `a » et qui n'abandonne jamais cette fonction.

Contrairement aux autres particules de l'interrogation, cette unité référentielle est désignée par un autre terme synonyme, en l'occurrence /`alifu-l-'istifhâm/* qui est plus courte mais plus précise car elle nomme la particule type de l'interrogation qui est le /`alif/.

Dans toutes les unités terminologiques complexes citées ci-dessus et beaucoup d'autres qui leur ressemblent, nous pouvons dire qu'il s'agit bien des unités terminologiques puisqu'elles désignent des unités référentielles déterminées et stables - malgré leur longueur qui les rapproche de la description et malgré la présence du relatif qui est un élément non termogène pouvant indiquer le caractère peu terminologisé de ce type de construction.

Quant à leur longueur, elle ne représente pas un critère formel car la langue ne dit pas grand chose sur la délimitation de l'unité terminologique sur l'axe syntagmatique.

III.4.2.3 - Les unités terminologiques en tête de chapitres :

Nous trouvons que Sîbawayhi utilise le même type de construction que celui présenté ci-dessus (III.4.2.2), à savoir les phrases translatées au moyen de pronoms relatifs /`al-ladî/ ou /`al-latî/, d'une manière très fréquente dans les titres de chapitres. Nous en citons :

1. /`al-*hurûfu-l-latî* yağuzu `an yaliyahâ ba`dahâ-l-`asmâ` wa yağuz `an yaliyahâ ba`dahâ-l-`afâl/* LITT. « Les particules qui peuvent être suivies par des noms ou par des verbes. »= « Les particules non spécialisées ».
2. /*al-hurûfu-l-latî* lâ taqaddamu fîhâ-l-`asmâ`u-l-fi`la/* LITT. « Les particules après lesquelles les noms ne sont pas

antéposés au verbe. »= « Les particules spécialisées des verbes ».

3. /al-fâ‘ilu-l-ladî lam yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/* LITT. « Le sujet dont le verbe ne le dépasse pas [pour régir] un complément d'objet direct. »= « Le verbe intransitif ».

4. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/* LITT. « le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] un complément d'objet direct. »= « Le verbe transitif ».

5. /al-fâ‘il-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûlayn fa‘in ši‘ta ‘iqtaşarta ‘alâ-l-maf‘ûli-l-‘awwal wa ‘in ši‘ta ta‘addâ ‘ilâ-t-tanî kamâ ta‘addâ ‘ilâ-l-‘awwal/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet ; si tu veux, tu te contentes du premier complément et si tu veux, il régit le deuxième comme il régit le premier. »= « Le verbe pouvant être doublement transitif ».

6. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addâh fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûlayn wa laysa laka ‘an taqtaşira ‘alâ ‘aħadi-l-maf‘ûlayn/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément. »= « Le verbe obligatoirement doublement transitif ».

7. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ ḥalâṭati maf‘ûlin wa laysa laka ‘an taqtaşir ‘alâ maf‘ûl minhum wâhid dûna-t-ḥalâṭah/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] trois compléments d'objet ; et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément parmi eux. »= « Le verbe obligatoirement triplement transitif ».

8. /*al-maf'ûlu-l-ladî ta'addahu fi'luhu 'ilâ maf'ûl*/*

LITT. « Le complément d'objet direct dont le verbe le dépasse [pour régir] un complément d'objet direct. » = « Le verbe doublement transitif à la forme passive ».

9. /*al-fi'lû-l-ladî yata'adda 'ismu-l-fâ'il 'ilâ 'ismi-l-maf'ûl wa-smu-l-fâ'il wa-l-maf'ûl fîhi li šayin wâhid*/* LITT.
« Le verbe qui dépasse le nom du sujet [pour régir] un nom de complément. » = « Le verbe incomplet ».10. /*al-fâ'ilâni wa-l-maf'ûlâni-l-ladâni kull wâhid minhumâ yaf'alu bifâ'ilîhi mitla-l-ladî yaf'alu bihi*/* LITT.
« les deux agents et les deux patients qui s'agissent [mutuellement] l'un sur l'autre. » = « Le conflit ».

La question qui se pose, concernant ces syntagmes et d'autres qui leur ressemblent et qui sont utilisés dans notre corpus en tête de chapitres, est de savoir s'il s'agit d'unités terminologiques ou bien simplement d'expressions.

Dans ce cas, il n'y a que le recours aux unités référentielles qui nous permet de trancher, car le critère de la considération d'un syntagme comme unité terminologique complexe est bien le fait qu'il représente une unité référentielle déterminée et stable dans un domaine donné. Examinons maintenant quelques syntagmes de ce type pour voir s'ils représentent des unités référentielles.

Nous commençons par le syntagme /*al-hurûfu-l-latî yağûz 'an yaliyahâ ba'dahâ-l-'asmâ' wa yağûz 'an yaliyahâ ba'dahâ-l-'afâ'l*/* LITT. = « les particules qui peuvent être suivies par des noms ou par des verbes ».

Nous comparerons ce syntagme avec d'autres ayant le même type de construction et représentant des unités référentielles que nous pouvons considérer comme des unités terminologiques complexes. Ces unités terminologiques sont :

1. /*al-ḥurûfu-l-latî lâ yudkaru ba' dahâ 'illâ-l-fi'l* /* LITT. « Les particules après lesquelles seul le verbe peut être mentionné. » = « Les particules spécialisées des verbes ».

2. /*al-ḥurûfu-l-latî tuḍâfu 'ilâ-l-'afâl* /* LITT. « Les particules qui s'annexent aux verbes. »= « Les particules spécialisées des verbes ».

3. /`*al-ḥurûfu-l-latî lâ taqaddamu fîhâ-l-'asmâ`afâl*/* LITT. « Les particules après lesquelles les noms ne sont pas antéposés au verbe. »= « Les particules spécialisées des verbes ».

4. /*al-ḥurûfu-l-latî yubtada`u ba' dahâ-l-'asmâ`*/* LITT. « Les particules après lesquelles les noms sont en position d'attaque. » = « Les particules spécialisées des noms ».

5. /*al-ḥurûfu-l-latî yubtada`u ba' dahâ*/* LITT. « Les particules après lesquelles [les noms] sont en position d'attaque. »= « Les particules spécialisées des noms ».

En effet, ces unités référentielles, désignées par ces syntagmes, ne sont pas dénommées par d'autres unités terminologiques simples ou complexes dans le *Kitâb*. Nous pouvons, donc, prétendre que ces syntagmes, étant les seuls désignants de ces unités référentielles, représentent des unités terminologiques – même si on peut dire aujourd'hui qu'ils représentaient une étape provisoire dans leur formation.

Les trois premiers syntagmes sont des unités terminologiques complexes synonymes qui représentent les particules dites spécialisées des verbes /*muktaṣṣah bi-l-`afâl*/* de la tradition grammaticale arabe, c'est-à-dire qu'elles doivent être suivies par des verbes.

Les deux derniers syntagmes sont aussi des unités terminologiques complexes synonymes représentant les particules qui doivent être suivies par un nom en position d'attaque ; ce sont les particules spécialisées des noms /*muktaṣṣah bi-l-`asmâ`*/* dans la tradition grammaticale arabe.

Sîbawayhi, donc, divise ces particules en deux parties dont la première représente les particules spécialisées des verbes et la deuxième représente les particules spécialisées des noms.

Il s'avère, d'après Sîbawayhi, qu'il existe un autre type de particules qui peuvent être suivies soient par des noms soient par des verbes.

Ce sont les particules non spécialisées /*gayr muktaṣṣah*/ dans la tradition grammaticale arabe.

L'existence de cette unité référentielle implique forcément l'existence d'une unité terminologique correspondante.

Or, dans le lexique index des termes techniques chez Sîbawayhi que nous avons élaboré, nous n'avons pas trouvé de terme, ni simple, ni complexe qui représente cette unité référentielle.

Le seul syntagme susceptible de la désigner est celui du titre du chapitre qui traite de ces particules, en l'occurrence /al-ḥurûfu-l-latî yağûzu `an yaliyahâ ba`dahâ-l-`asmâ` wa yağûzu `an yaliyahâ ba`dahâ-l-`afâl/*.

Il nous semble donc indispensable de considérer que ce syntagme soit un terme technique malgré sa longueur excessive et sa citation à une seule reprise comme titre de chapitre.

Prenons un autre groupe de syntagmes qui sont utilisés chez Sîbawayhi comme titres de chapitres.

1. /al-fâ`ilu-l-ladî lam yata`addahu fi`luhu `ilâ mafâl/*.
LITT. « Le sujet dont le verbe ne le dépasse pas [pour régir] un complément d'objet direct. »= « Le verbe intransitif ».
2. /al-fâ`ilu-l-ladî yata`addahu fi`luhu `ilâ mafâl/*.
LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] un complément d'objet direct »= « Le verbe transitif ».
3. /al-fâ`ilu-l-ladî yata`addahu fi`luhu `ilâ mafâlayn fa `in ši`ta `iqtaṣarta `alâ-l-mafâli-l-`awwal wa `in ši`ta ta`addâ `ilâ-t-ṭanî kamâ ta`addâ `ilâ-l-`awwal/*. LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet ; si tu veux, tu te contentes du premier complément et si tu veux, il régit le deuxième comme il régit le premier. »= « Le verbe pouvant être doublement transitif ».
4. /al-fâ`ilu-l-ladî yata`addâhu fi`luhu `ilâ mafâlayn wa laysa laka `an taqtaṣira `alâ `aḥadi-l-mafâlayni/*. LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet et tu ne peux pas te contenter d'un seul

complément. »= « Le verbe obligatoirement doublement transitif ».

5. /`al-fâ`ilu-l-ladî yata`addahu fi`luhu `ilâ `talâtati maf`ûlin wa laysa laka `an taqtaşir `alâ maf`ûlin minhum wâhid dûna-t-`talâtah/*. LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] trois compléments d'objet ; et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément parmi eux. »= « Le verbe obligatoirement triplement transitif ».

Dans ces chapitres, Sibawayhi évoque la question de transitivité des verbes qu'on peut répartir en deux catégories : les verbes intransitifs et les verbes transitifs.

Pour la première catégorie, le verbe intransitif, Sibawayhi désigne ce référent par plusieurs unités terminologiques ; ce sont :

1. /mâ lâ yata`addâ/*. LITT. « Ce qui ne dépasse pas [le sujet pour régir un complément d'objet] »= « Le verbe intransitif ».

2. /fi`lu-l-fâ`ili-l-ladî lâ yata`addâhu fi`luhu `ilâ maf`ûl/*. LITT. « Le verbe du sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] un complément d'objet. »= « Le verbe transitif à la forme active ».

3. /`al-fâ`ilu-l-ladî lâ yata`addâhu fi`luhu/*. LITT. « Le sujet dont le verbe ne le dépasse pas [pour régir un complément] »= « Le verbe intransitif ».

4. /al-fâ`ilu-l-ladî lâ yata`addâhu fi`luhu `ilâ maf`ûl/*. LITT. « Le sujet dont le verbe ne le dépasse pas [pour régir] un complément d'objet direct. »= « Le verbe intransitif ».

Toutes ces unités terminologiques désignent un seul référent, le verbe intransitif /al-fi‘lu-l-lâzim/ de la tradition grammaticale arabe. Sibawayhi emploie aussi le syntagme /al-fâ‘ilu-l-ladî lam yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/* en tête de chapitre /bâbu-l-fâ‘ili-l-ladî lam yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/*. Cette tête de chapitre pourrait être désignée dans la terminologie d’aujourd’hui par /bâbu-l-fi‘li-l-lâzm/= « le chapitre du verbe intransitif ».

Cela posé, les quatre unités terminologiques synonymes citées plus haut, qui désignent le verbe intransitif, ne sont pas plus significatives du référent que le syntagme en tête de chapitre. Rajoutons à cela que ce syntagme utilisé en tête de chapitre a la même construction qu’un autre syntagme qui désigne lui-aussi le verbe intransitif. La seule différence est à noter au niveau du paradigme de la négation.

En effet, dans le syntagme en question, la particule de la négation est /lam/= « ne...pas » et dans l’autre syntagme, il s’agit du /lâ/= « ne...pas ». De plus, Sibawayhi emploie le syntagme /al-fâ‘ilu-l-ladî lam yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/ à deux reprises dont une fois comme titre de chapitre.

La question qui reste à régler est de savoir si tous ces syntagmes synonymes sont des unités qui dénomment un référent ou une suite d’unités qui décrivent ce référent.

Nous pouvons dire ici - comme ce qui a déjà été mentionné concernant d’autres constructions semblables - que ces syntagmes ont été employés pour désigner des référents, même s’ils s’avéraient à caractère descriptif. Cet usage, que l’on peut qualifier de semi-technique ou technique primitif,

représente une étape provisoire dans la formation des unités terminologiques.

Nous ne trouvons, donc, aucune raison de ne pas considérer ce syntagme en tête de chapitre comme terme synonyme d'autres syntagmes qui désignent le verbe intransitif.

Quant à la deuxième catégorie, en l'occurrence le verbe transitif, Sibawayhi le désigne par deux unités terminologiques :

1. */al-fi'lu-l-lađî yata'addâ 'ilâ maf'ûl/** LITT. « Le verbe qui dépasse [le sujet pour régir] un complément d'objet direct. »= « Le verbe transitif ».
2. */al-fi'lu-l-muta'addî 'ilâ maf'ûl/** LITT. « Le verbe dépassant [le sujet pour régir] un complément d'objet »= « Le verbe transitif ».

Il utilise aussi le syntagme */al-fâ'ilu-l-lađî yata'addâhu fi'luhu 'ilâ maf'ûl/** comme titre de chapitre pour parler du verbe transitif. Précisons qu'il ne s'agit pas de n'importe quel verbe transitif, mais du verbe qui prend un seul complément d'objet direct, comparé à d'autres verbes transitifs prenant deux ou trois compléments d'objet.

Avec les trois termes cités plus haut, Sibawayhi désigne le verbe transitif qui prend un complément d'objet direct.

Or, il a trouvé que certains de ces verbes transitifs prennent deux compléments d'objet – voire trois. Il en parle dans les chapitres suivants :

1. /*al-fâ'il-l-ladî yata'addahu fi'luhu 'ilâ mafûlayn fa'in ši'ta 'iqtaşarta 'alâ-l-mafûli-l-'awwal wa 'in ši'ta ta'addâ 'ilâ-t-tanî kamâ ta'addâ 'ilâ-l-'awwal/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet ; si tu veux, tu te contentes du premier complément et si tu veux, il régit le deuxième comme il régit le premier. »= « Le verbe pouvant être doublement transitif [sans obligation] ».*

2. /*al-fâ'ilu-l-ladî yata'addâh fi'luhu 'ilâ mafûlayn wa laysa laka 'an taqtaşira 'alâ 'ahadi-l-mafûlayn/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément. »= « Le verbe doublement transitif [par obligation] ».*

3. /*'al-fâ'ilu-l-ladî yata'addahu fi'luhu 'ilâ talâṭati mafûlin wa laysa laka 'an taqtaşir 'alâ mafûl minhum wâhid dûna-t-talâṭah/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] trois compléments d'objet ; et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément parmi eux. »= « Le verbe obligatoirement triplement transitif ».*

Dans ces trois chapitres, Sîbawayhi parle des verbes doublement transitifs et triplement transitifs, même si le titre commence par /'al-fâ'il/= « le sujet ».

En effet, le sujet - dans tous ces chapitres - a toujours les mêmes caractéristiques et c'est le verbe qui peut être

doublement transitif ou triplement transitif. Il semble que Sîbawayhi ait commencé ces chapitres par /`al-fâ`il/ pour insister sur son importance puisque chaque verbe a toujours besoin de son sujet.

L'existence de ces unités référentielles nécessite l'existence des unités terminologiques correspondantes ; ces unités référentielles ont seulement été désignées par ces syntagmes en tête de chapitre à une seule reprise.

Nous pouvons dire que le caractère descriptif de ces syntagmes et leur longueur excessive représente un handicap mais cela ne met pas en cause leur usage technique, même primitif. En effet, ce caractère descriptif marque toute une époque et représente une étape dans la formation de la terminologie grammaticale arabe.

III.5 - Terme complexe par opposition au terme simple :

Nous avons vu, dans le lexique de termes techniques du *Kitâb*, que nous avons élaboré, que les termes se présentaient sous deux formes ; des unités terminologiques simples formées, au moyen du système de nomination, d'un seul mot comme /fi'l/ = « verbe » et /fâ'il/ = « sujet », etc, et les unités terminologiques complexes formées, au moyen du système de communication, d'au moins deux mots dans le cadre de la

phrase comme /`ism fâ'il/= « nom d'agent », /`ism maf'âl/= « nom de patient », etc..

La dénomination au moyen des unités terminologiques simples ou complexes a pour but d'exprimer ce qu'on appelle les traits de substance des unités référentielles qu'elles désignent.

Cependant, cette opération au moyen d'une unité terminologique complexe permet d'exprimer un nombre plus important de ces traits de substance de l'unité référentielle, ce qui ne serait possible au moyen d'une unité terminologique simple, dans la mesure où chacun des éléments constituant l'unité complexe porte l'expression des traits de substance, ce que l'on trouve dans la terminologie de Sîbawayhi. Prenons l'exemple suivant :

Pour désigner la partie du discours qui indique une action accompagnée par un temps, Sîbawayhi utilise le terme /fi'l/. Ce terme formé d'un seul élément ne nous donne pas beaucoup d'informations sur les traits de substance du référent désigné.

Il ne nous indique pas s'il est construit pour un agent (à la forme active) ou pour un patient (à la forme passive) ; il ne nous indique pas non plus s'il s'agit d'un verbe transitif ou intransitif ; il ne nous apporte aucune information concernant le temps qu'il indique.

En effet, le seul recours au système de nomination ne permet pas de nommer ces unités référentielles complexes d'une manière transparente, autrement dit, il ne donne pas d'indications sur tous les traits de substance.

Pour nommer ces unités référentielles et pour exprimer ces traits de substance, l'arabe, ne pouvant pas utiliser son système de nomination, doit recourir à son système de communication au moyen duquel des unités terminologiques complexes peuvent être formées.

Sibawayhi utilise le terme /*fi'lu-l-fâ'il*/ pour nommer le verbe construit pour un sujet = « le verbe actif » ; il utilise le terme /*fi'lu-l-mafûl*/ pour nommer le verbe construit pour un complément d'objet direct = « le verbe passif » ; il utilise aussi le terme /`al-*fi'lu-l-muta'addî `ilâ mafûl*/* pour désigner le verbe transitif et le terme /`al-*fi'lu-l-ladî lâ yata'adda*/* pour désigner le verbe intransitif.

Les éléments constituant ces unités terminologiques complexes nous donnent plus d'informations sur les traits de substance des référents dénommés. Ces traits de substance sont relatifs aux types de relation entre une unité référentielle et une autre unité référentielle.

Ainsi /*fi'lu-l-fâ'il*/ LITT. = « le verbe de l'agent » est un verbe particulier du fait qu'il est construit pour un agent et /*fi'lu-l-mafûl*/ LITT. = « le verbe du patient » est un autre verbe particulier du fait qu'il est construit pour le patient. Cette relation représentée ici est une relation hiérarchique (générique/speécifique).

Ce type de relation ou la relation (tout/partie) est largement exprimée chez Sibawayhi dans la dénomination au moyen d'unités terminologiques complexes comme ce que nous trouvons dans /`al-*fi'lu-l-ladî yata'adda*/*.

Ce terme, même s'il nous donne plus d'informations sur l'unité référentielle dénommée – le verbe transitif – n'indique pas s'il s'agit d'un verbe transitif à un seul complément d'objet ou d'un verbe doublement transitif ou encore d'un verbe triplement transitif.

Ces traits de substance sont exprimés dans d'autres unités terminologiques complexes plus longues et plus explicites. Ce sont les termes :

1. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûl/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] un complément d'objet direct. » = « Le verbe transitif [à un seul complément d'objet direct] ».
2. /al-fâ‘il-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûlayn fa‘in ši‘ta ‘iqtaşarta ‘alâ-l-maf‘ûli-l-‘awwal wa ‘in ši‘ta ta‘addâ ‘ilâ-t-şanî kamâ ta‘addâ ‘ilâ-l-‘awwal/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet ; si tu veux, tu te contentes du premier complément et si tu veux, il régit le deuxième comme il régit le premier »= « Le verbe pouvant être doublement transitif ».
3. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addâh fi‘luhu ‘ilâ maf‘ûlayn wa laysa laka ‘an taqtaşira ‘alâ ‘ahadi-l-maf‘ûlayn/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] deux compléments d'objet et tu ne peux pas te contenter d'un seul complément »= « Le verbe doublement transitif par obligation ».
4. /al-fâ‘ilu-l-ladî yata‘addahu fi‘luhu ‘ilâ ȝalâṭati maf‘ûlin wa laysa laka ‘an taqtaşir ‘alâ maf‘ûl minhum wâhid dûna-t-ȝalâṭah/* LITT. « Le sujet dont le verbe le dépasse [pour régir] trois compléments d'objet ; et tu ne peux pas te

contenter d'un seul complément parmi eux. »= « Le verbe obligatoirement triplement transitif ».

La dénomination au moyen d'une unité terminologique complexe permet ainsi d'exprimer des traits de substance bien plus que la dénomination faite au moyen des unités terminologiques simples.

Cela est dû au fait que, dans la mesure où la dénomination est motivée, ce qui est généralement le cas dans la terminologie de Sîbawayhi, les différents éléments qui constituent une terminologie complexe portent les traits de substance de l'unité référentielle.

Nous avons dit que Sîbawayhi donnait rarement des définitions opératoires pour les termes qu'il employait. En effet, il essayait de rendre accessibles les notions grammaticales au moyen de ces unités terminologiques complexes - parfois très longues - qui peuvent relever de la description.

Mais le prix à payer pour cela est lourd ; nous le trouvons dans le manque de maniabilité de ces unités terminologiques complexes par rapport aux unités terminologiques simples. En effet, ces unités terminologiques complexes, surtout celles représentées par des syntagmes très longs, reflètent un handicap quant à la facilité d'utilisation et à l'accessibilité dans les textes.

Cela se manifeste dans l'ensemble des termes techniques employés par Sîbawayhi. En effet, alors que l'on trouve les termes simples utilisés avec une facilité de maniabilité et à forte fréquence, nous trouvons parfois que les termes

complexes, surtout les termes souvent très longs, utilisés à faible fréquence, ne dépassent pas plus d'une occurrence.